



COLLOQUE

L'APPRÉHENSION DE L'ENVIRONNEMENT PAR LE DROIT PRIVÉ

05 mai 2021

Amphi IV - Centre Panthéon

Master 2 Droit privé général

L'association des étudiants du [master 2 Droit privé général](#), sous la direction du professeur [Laurent LEVENEUR](#), organise son colloque annuel le mercredi 5 mai 2021 sur le thème : **L'appréhension de l'environnement par le droit privé.**

Programme

Les débats de la matinée se tiendront sous la présidence de Monsieur Laurent LEVENEUR, professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas

9h30 - 10h : Propos introductifs

Monsieur Laurent LEVENEUR, professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas

I- Une notion dans le droit : regards sur la nature juridique de l'environnement

10h - 10h20 : L'environnement doit-il devenir une personne ?

Madame Cécile PERES, professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas

10h20-10h40 : La pratique face à "l'écologisation" du droit privé

Maître Christian HUGLO, Cabinet Huglo-Lepage

10h45-11h : Questions

II- Environnement et droit des biens

11h15-11h40 : La liberté du propriétaire face à sa responsabilité environnementale



Monsieur Julien DUBARRY, professeur à l'université de la Sarre

11h40-12h10 : L'obligation réelle environnementale

Maître Coralie LEVENEUR, Etude Cheuvreux

12h15-12h30 : Questions

12h30-14h : Pause déjeuner

III- Environnement et responsabilité

14h-14h20 : La vocation de la responsabilité civile face au préjudice environnemental

Monsieur Jean-Sébastien BORGHETTI, professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas

14h20-14h40 : Application et non-application des articles 1246 et suivants du Code civil: bilan et perspectives

Monsieur Philippe BRUN, avocat général en service extraordinaire à la Cour de cassation

14h45-15h : Questions

Les débats de l'après-midi se tiendront sous la présidence de Monsieur Alain BENABENT, avocat aux conseils

IV- Environnement et contrats

15h15 - 15h35 : La contractualisation de l'environnement

Monsieur [Pierre-Yves GAUTIER](#), professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas

15h35-15h55 : L'obligation d'information environnementale

Monsieur Charles GJJSBERS, professeur à l'université Rouen-Normandie

16h-16h15 : Questions

V- Environnement et droit des affaires

16h30-17h15 : L'implication des entreprises dans la protection de l'environnement par le droit des affaires: regards croisés

Maitre Camille OBERKAMPF, Cabinet Oberkampff Avocat ; maître Patricia SAVIN, Cabinet DS Avocats ; monsieur François-Guy TREBULLE, professeur à l'université Paris 1 Panthéon Sorbonne

17h15-17h30 : Questions

17h30-18h : Propos conclusifs

Monsieur [Jean-Jacques ANSAULT](#), professeur à l'université Paris 2 Panthéon-Assas

Accès

La tenue de l'évènement est susceptible d'évoluer en fonction de la situation sanitaire.